

L' EUCHARISTIE des CATHOLIQUES DIVORCÉS FIDÈLES

SOMMAIRE

Introduction.....p.1

1 – Dans l'Eucharistie, c'est Jésus Époux qui se donne à nous.....p.3

2 – L'Eucharistie des catholiques séparés, divorcés fidèles à leur conjoint.....p.6

Introduction.

Durant ce parcours pour les catholiques séparés, divorcés, nous avons réentendu l'appel du Christ et de l'Église à la fidélité. Celle-ci implique le pardon au conjoint (étape 5) ; et l'assurance que le lien demeure par-delà le divorce, quand le mariage a été contracté valablement (étape 6) permet de prendre appui sur la grâce du sacrement du mariage pour garder confiance et continuer à aimer et à espérer (étape 7).

Dans cette situation exigeante et difficile à vivre humainement, surtout dans notre monde d'aujourd'hui, les catholiques séparés, divorcés, ont besoin de se ressourcer dans l'Eucharistie. Saint Jean-Paul II les y encourage ; il rappelle d'abord aux époux le lien intime entre le mariage et l'Eucharistie, et explique comment les époux peuvent puiser dans l'Eucharistie la charité conjugale :

« Le devoir de sanctification qui incombe à la famille chrétienne a sa racine première dans le baptême et sa plus grande expression dans l'Eucharistie à laquelle le mariage chrétien est intimement lié. Le Concile Vatican II a voulu rappeler la relation spéciale qui existe entre l'Eucharistie et le mariage en demandant que « le mariage soit célébré ordinairement au cours de la messe » (SC 78) : il est absolument nécessaire de découvrir et d'approfondir cette relation, si on veut comprendre et vivre intensément les grâces et les responsabilités du mariage et de la famille chrétienne.

« **L'Eucharistie est la source même du mariage chrétien.** Le sacrifice eucharistique, en effet, représente l'alliance d'amour entre le Christ et l'Eglise, en tant qu'elle a été scellée par le sang de sa croix (cf. Jn 19,34). C'est dans ce sacrifice de la nouvelle et éternelle Alliance que les époux chrétiens trouvent la source jaillissante qui modèle intérieurement et vivifie constamment leur alliance conjugale. En tant que représentation du sacrifice d'amour du Christ pour l'Eglise, l'Eucharistie est source de charité. Et dans le don eucharistique de la charité, la famille chrétienne trouve le fondement et l'âme de sa « communion » et de sa « mission » : le Pain eucharistique fait des différents membres de la communauté familiale un seul corps, une manifestation et une participation à la vaste unité de l'Eglise ; d'autre part, la participation au Corps « livré » et au Sang « versé » du Christ devient pour la famille chrétienne une source inépuisable de dynamisme missionnaire et apostolique. » (Exhortation apostolique *Familiaris consortio* n°57)

Ces paroles fortes restent tout-à-fait valables pour les catholiques séparés, divorcés dont le mariage sacramentel est valide. Il n'y a pour eux **aucun obstacle à leur admission aux sacrements** :

« Le cas du conjoint qui a été contraint au divorce est semblable (à celui des séparés) lorsque, bien conscient de l'indissolubilité du lien du mariage valide, il ne se laisse pas entraîner dans une nouvelle union, et s'emploie uniquement à remplir ses devoirs familiaux et ses responsabilités de chrétien. Alors, son témoignage de fidélité et de cohérence chrétienne est d'une valeur toute particulière pour le monde et pour l'Eglise ; celle-ci doit plus que jamais lui apporter une aide pleine de sollicitude affectueuse, sans qu'il y ait aucun obstacle à son admission aux sacrements. » (Ibid. n°83)

C'est le remariage civil qui entraîne l'impossibilité de communier, non pas au Christ, mais au Corps eucharistique du Christ. Saint Jean-Paul II l'affirme clairement :

« L'Eglise réaffirme sa discipline, fondée sur l'Ecriture Sainte, selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie est en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Eglise, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie. Il y a par ailleurs un autre motif pastoral particulier : si l'on admettait ces personnes à l'Eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Eglise concernant l'indissolubilité du mariage. » (Ibid. n°84)

Quant aux catholiques séparés, divorcés fidèles, l'Église les encourage à puiser dans l'Eucharistie **la force** pour vivre leur état : « les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. » (François *Amoris laetitia* n°242)

En effet l'Eucharistie est d'abord une rencontre d'Amour avec le Seigneur Jésus ; dans ce sacrement, celui-ci vient comme l'Époux qui veut s'unir à nous pour confirmer l'Alliance nuptiale qu'il a inaugurée avec nous au baptême (1^{er} point).

Comme le mariage est le symbole réel de l'Alliance entre le Christ et l'Église, nous verrons alors comment les catholiques séparés et divorcés fidèles trouvent là le lieu idéal pour raviver leur communion avec leur conjoint (2^{ème} point).

1 – Dans l’Eucharistie, c’est Jésus Époux qui se donne à nous.

L’Église l’affirme : « Accueillir dans la foi le don de son Eucharistie, c’est accueillir Jésus lui-même » (CEC 1336)

Les chrétiens en sont-ils conscients ? Sûrement pas tous, quand on constate, comme Mgr Léonard, « l’effroyable banalisation de la communion dans beaucoup de nos assemblées eucharistiques, spécialement lors des messes de funérailles ou de mariage. Souvent la communion devient un simple signe de participation. On défile à la communion comme on défile à l’offrande lors de funérailles, avec cette seule différence que, lors de l’offrande, on dépose dans le panier une rondelle métallique, tandis que, lors de la communion, on emporte une rondelle de pain. Certains consomment l’hostie apparemment sans respect, tout en marchant, d’un geste désinvolte, à la limite vulgaire, exactement comme si on avalait des chips dans une réception. Et c’est le Corps de Jésus ! » (*Séparés, divorcés, divorcés remariés, l’Église vous aime*, Éditions de l’Emmanuel 1996, p.118.)

Beaucoup accordent une certaine valeur à l’Eucharistie, mais en ont une vision tronquée, « horizontale ». Pour eux c’est un repas partagé, et ils trouvent normal que tous ceux qui participent au repas communient en signe de fraternité. Cette conception s’est développée au lendemain du Concile de Vatican II, au détriment d’autres aspects essentiels de l’Eucharistie. « Il y a aujourd’hui un déplacement du sens de la communion eucharistique : ce n’est pas tant au Christ que certains communient, mais pour montrer leur communion à la communauté « hic et nunc ». Ce qui est une forme de psychologisation et de moralisation païennes de ce sacrement. » (T. ANATRELLA à Zenit le 14 octobre 2014)

Dans cette optique, les catholiques divorcés remariés qui ne peuvent pas communier se sentent exclus du groupe et en souffrent. Pourtant ils ne sont en rien excommuniés, et peuvent participer à l’Eucharistie, mais sans recevoir le Corps eucharistique du Christ (cf. FC 84).

L’Eucharistie n’est pas un simple repas fraternel : **c’est le repas où Jésus Époux se donne en nourriture à l’Église son Épouse pour confirmer son Alliance avec elle**, et cette communion réalise la fraternité entre les membres de l’Église unis dans le Christ, et l’unité entre les époux dont le sacrement du mariage est valide.

Dans l’Eucharistie, c’est Jésus qui se donne à son Église, et Jésus dans tout son mystère. Le Catéchisme nous le rappelle : « " Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu’à ce qu’il vienne, et pour confier à l’Église, son Épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l’amour, signe de l’unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est reçu en nourriture, l’âme est comblée de grâce et le gage de la gloire future nous est donné " (SC 47). » (CEC 1323)

C’est pour signifier cette place centrale du Christ dans l’Eucharistie qu’à la charnière entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique, l’Église nous fait réciter le Credo. Le Christ qui se donne à nous dans l’Eucharistie est celui auquel nous professons notre foi dans cette prière.

Dans l’optique de notre réflexion, soulignons un aspect moins mis en valeur habituellement : **dans l’Eucharistie, le Christ se donne comme Époux à l’Église**. Rappelons-nous le texte de saint Paul aux Éphésiens.

« Pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps » (v.23) ; « il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole » (v.25-26); « Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église. » (v 29-32)

Le Christ que nous recevons dans l'Eucharistie est d'abord celui qui nous a sauvés et qui a fait de nous les membres de son Corps mystique, dont il est la Tête (v.23).

Rappelons-nous : le dessein de Dieu, à l'origine, était d'une part de vivre avec l'humanité une communion d'amour parfaite, et d'autre part que la communion d'amour entre les époux et dans la famille soit le reflet de la communion d'amour vécue au sein de la Trinité, ce que saint Jean-Paul II a appelé le « sacrement primordial ».

Malheureusement, trompé par Satan, l'homme a gravement péché dès l'origine : il s'est ainsi coupé de Dieu, et la communion dans le couple a été perturbée dès lors par la triple concupiscence, aux conséquences désastreuses pour le couple et la famille.

Au bout de quelques millénaires, le Père, pour réconcilier les hommes avec lui et pour restaurer le couple dans sa beauté originelle, a envoyé sur terre son Fils, Jésus le Christ.

Jésus est d'abord le nouvel Adam qui, à l'inverse du premier Adam, a répondu parfaitement à l'amour du Père dans sa relation à celui-ci, devenant ainsi notre modèle.

Pour que nous puissions l'imiter, il fallait qu'il nous libère de Satan et du péché. Pour cela, il est allé jusqu'au bout de l'amour : il a pris sur lui tous nos péchés et a accepté de subir le châtiment que nous méritions ; sur la croix, il nous a alors obtenu **le pardon de nos péchés** et nous a **réconciliés** avec le Père (cf. CEC 602-603).

Le péché originel se trouve donc pardonné, ainsi que tous les péchés de l'humanité. Dès lors, par Jésus ressuscité, avec lui et en lui, l'humanité peut de nouveau vivre l'amour et la communion avec Dieu au sein de **l'Alliance nouvelle et éternelle** (cf. CEC 654).

C'est au **baptême** que nous bénéficions de ces fruits inestimables du sacrifice de Jésus : *« Le Christ a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée » (v.25-27)* Voilà ce qu'a accompli Jésus par amour pour nous ! Nous ne pouvons que nous émerveiller devant ce mystère de notre rédemption, devant la grâce inestimable de notre baptême, et en rendre grâce jusqu'à la fin de notre vie !

C'est parce qu'il a sauvé les hommes en les réconciliant avec Dieu que Jésus est l'Époux de l'Église. Saint Paul l'affirme, et saint Jean-Paul II le confirme : « La communion entre Dieu et les hommes trouve son accomplissement définitif en Jésus-Christ, l'époux qui aime et qui se donne comme Sauveur de l'humanité en se l'unissant comme son corps. » (FC 13)

Ayant racheté les hommes, le Christ les unit si étroitement à lui qu'il en fait les **membres de son Corps mystique** (cf. CEC 787 à 789), dont l'Esprit Saint est l'âme (CEC 797). C'est en référence à ce mystère que saint Paul écrit : *« Nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église. » (Ep 5,30-32)*

L'unité entre le Christ et les membres de son Corps est plus intime que l'union conjugale des époux : dans l'Eucharistie Jésus, qui se fait nourriture, vient en nous et nous unit à lui de la façon la plus étroite : nous ne faisons alors qu'un seul Corps !

Cependant dans cette union, le Christ et l'Église ne sont pas égaux. De ce Corps, comme l'affirme saint Paul, Jésus est *la Tête*, parce qu'il est « le principe de la création et de la rédemption » (CEC 792), qui est une nouvelle création (CEC 1265). Dans ce Corps, toute grâce vient du Christ Tête par l'Esprit, et l'Église n'a qu'à recevoir avec gratitude tous les dons que dans son infinie bonté il lui accorde gratuitement en surabondance !

Cette unité consiste-t-elle en une fusion de l'Église avec le Christ ? Pas du tout : « L'unité du Christ et de l'Église, Tête et membres du Corps, implique aussi la distinction des deux dans une relation personnelle. Cet aspect est souvent exprimé par l'image de l'époux et de l'épouse. Le thème du **Christ Époux de l'Église** a été préparé par les prophètes et annoncé par Jean-Baptiste (cf. Jn 3, 29). Le Seigneur s'est lui-même désigné comme " l'Époux " (Mc 2, 19 ; cf. Mt 22, 1-14 ; 25, 1-13). L'apôtre présente l'Église et chaque fidèle, membre de son Corps, comme une Épouse " fiancée " au Christ Seigneur, pour n'être avec Lui qu'un seul Esprit (cf. 1 Co 6, 15-16 ; 2 Co 11, 2). Elle est l'Épouse immaculée de l'Agneau immaculé (cf. Ap 22, 17 ; Ep 1, 4 ; 5, 27) que le Christ a aimée, pour laquelle Il s'est livré " *afin de la sanctifier* " (Ep 5, 26), qu'Il s'est associée par une Alliance éternelle, et dont Il ne cesse de prendre soin comme de son propre Corps (cf. Ep 5, 29). » (CEC 796)

Pour bien comprendre le **lien entre le mariage et l'Eucharistie**, il importe de remarquer que l'Église-Épouse naît du cœur ouvert de Jésus d'où coulent l'eau, symbole du baptême, et le sang, symbole de l'Eucharistie. « L'Église est née principalement du don total du Christ pour notre salut, anticipé dans l'institution de l'Eucharistie et réalisé sur la Croix. " Le commencement et la croissance de l'Église sont signifiés par le sang et l'eau sortant du côté ouvert de Jésus crucifié " (LG 3). " Car c'est du côté du Christ endormi sur la Croix qu'est né l'admirable sacrement de l'Église tout entière " (SC 5). De même qu'Ève a été formée du côté d'Adam endormi, ainsi l'Église est née du cœur transpercé du Christ mort sur la Croix. » (CEC n° 766. Sur le lien entre Eucharistie et mariage, cf. Benoît XVI, *Sacramentum Caritatis* n° 27)

C'est pour cela que l'Eucharistie est vraiment le banquet des noces où l'Église célèbre et actualise son Alliance avec le Christ son Époux. Et comme le mariage est le sacrement, le symbole réel de cette Alliance, c'est dans l'Eucharistie que les époux chrétiens peuvent actualiser leur alliance conjugale en la plongeant dans le cœur du Christ d'où coulent l'eau qui la purifie et le sang qui la vivifie.

Le Christ Époux ne cesse de prendre soin de son Corps mystique. « *Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps.* » (Ép 5,29)

Jésus nourrit son Corps mystique par son Corps eucharistique, et c'est cette même nourriture qui alimente l'amour des époux unis par le sacrement du mariage.

En outre il « *en prend soin* ». Le verbe grec veut dire littéralement « il le chauffe ». Cela fait penser au feu de l'Esprit, reçu au baptême et à la confirmation (cf. Ac 2,3), et redonné dans chaque Eucharistie. L'Esprit Saint ravive alors en nous les *vertus théologiques*, qui sont les trois piliers de notre relation au Père (cf. CEC 1812 à 1829), sur lesquels les époux chrétiens fondent les trois piliers de l'alliance conjugale : la confiance, l'amour et la fidélité.

2 – L’Eucharistie des catholiques séparés, divorcés, fidèles à leur conjoint.

Les catholiques séparés ou divorcés dont le mariage est valide et qui ont choisi de rester fidèles à leur conjoint, peuvent retremper et consolider leur unité avec leur conjoint en participant à l’Eucharistie, mémorial de la nouvelle Alliance dont le sacrement du mariage est le symbole réel.

L’accueil

Quand ils viennent seuls à la messe, sans doute les catholiques séparés et divorcés souffrent-ils, surtout au début, de l’absence physique de leur conjoint. À cause de cela le Christ Époux les accueille avec une grande compassion. Mais il leur fait aussi comprendre, par la foi, que leur conjoint est là, dans leur cœur et dans le sien, que leur petite église domestique subsiste en lui qui est garant de leur engagement. « Le Christ lui-même veut et maintient toujours avec amour ce lien, même dans un mauvais état apparent. » (P. Alain MATTHEUWS, sj, in *Séparés, divorcés à cœur ouvert*, p. 138.) Aussi il les accueille avec tendresse, eux qui restent fidèles à leur conjoint malgré toutes les difficultés que cela entraîne. L’Eucharistie est pour eux le lieu pour retrouver la communion spirituelle avec leur conjoint.

Le rite pénitentiel

Pour revêtir l’habit des noces et participer en vérité à l’Eucharistie, les catholiques séparés et divorcés, sont invités à un examen de conscience.

Même s’ils ont été abandonnés ou n’ont pas voulu la séparation, comme ce fut mon cas, ont-ils évalué leur part de responsabilité dans l’échec de leur couple (nul n’aime parfaitement !), et ont-ils demandé pardon au Seigneur pour leurs péchés ?

S’ils ont eux-mêmes provoqué la séparation, en dehors des cas où l’Église leur reconnaît ce droit (adultère du conjoint, violence), s’en sont-ils repentis et confessés ?

Avec la grâce de Dieu, ont-ils renoncé à la rancune, et ont-ils pris le chemin du pardon en vue de la réconciliation avec leur conjoint ?

Jésus, l’Époux parfait de l’Église, les invite maintenant à aller comme lui jusqu’au bout de l’amour, jusqu’au pardon, qu’il a donné sur la croix. C’est ce mystère qui sera actualisé au cœur de la célébration eucharistique. Si les catholiques séparés veulent le suivre jusque là, il leur pardonne tous leurs péchés, et renouvelle les bases de leur alliance : s’ils sont tentés par le doute, la méfiance vis-à-vis de leur conjoint, avec la grâce de Jésus ils peuvent garder ou redonner leur confiance à celui-ci. S’ils sont tentés par la rancune ou la révolte, l’Esprit Saint leur donne la force de pardonner. S’ils connaissent le découragement, le Christ Époux consolide leur fidélité, dans l’espérance d’une réconciliation avec leur conjoint.

La Parole de Dieu

Dans la liturgie de la Parole, le thème de l’Alliance est très présent : l’Ancien Testament met en lumière l’inlassable fidélité de Dieu à son peuple malgré ses infidélités répétées. Les catholiques séparés et divorcés fidèles sont confortés par ces textes, ainsi que par ceux qui présentent la vision du Christ sur le mariage, l’adultère et le divorce (Mc 10 ; Mt 19, etc.).

Ils sont aussi interpellés par tous les textes qui appellent à la miséricorde, au pardon, à la réconciliation, à la fidélité. Ils sont réconfortés par la tendresse du Père, par la compassion de Jésus, par la présence si douce de Marie notre Mère. Cela les aide ensuite à convertir sans cesse leur regard sur leur conjoint, à adopter celui de Jésus sur lui.

Le Credo

Nous avons reçu la foi en germe au baptême et nous la professons dans le Credo. L'Esprit Saint la fait grandir durant l'Eucharistie, « mystère de la foi ». Et c'est dans cette foi que les époux enracinent et retrempe leur confiance en leur conjoint, qui est le premier pilier de leur alliance conjugale.

Il faut aux catholiques séparés et divorcés une foi solide pour croire tous les mystères de la foi, et en particulier que, par la grâce du sacrement du mariage, le lien avec leur conjoint demeure dans le Christ. Ils s'appuient pour cela sur la Parole de Dieu et sur l'enseignement de l'Église, et c'est cela qui leur permet de rester fidèles, alors que le monde les prend pour des fous, et que même beaucoup de chrétiens – voire des prêtres « progressistes » – les considèrent comme de doux rêveurs.

Cette foi, consolidée par l'Esprit-Saint, va leur permettre de vivre intensément la suite de la messe, et de renforcer leur unité avec leur conjoint.

L'offertoire

Pendant l'offertoire, le prêtre offre au Père le pain, fait de grains broyés, et le vin, issu de la vigne pressée : ils deviendront le corps broyé par la souffrance, et le sang du Christ versé par amour pour notre salut.

L'Église nous invite à unir à cette offrande toute notre vie, y compris « les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées » (Constitution *Lumen gentium* 34). Ces offrandes rejoindront celle de Jésus qui sera actualisée dans la prière eucharistique.

C'est le moment, pour les chrétiens séparés et divorcés d'offrir leur conjoint et leurs enfants ; d'offrir aussi toutes les blessures de leur séparation et de leur divorce pour les unir à la passion de Jésus, mais aussi toutes les souffrances actuelles : solitude affective, difficultés matérielles, professionnelles, problèmes avec les enfants, soucis de santé, etc.

Jésus, le divin Époux, qui dans sa passion a pris sur lui toutes nos blessures et tous nos péchés pour guérir les premières et purifier les secondes, agrée l'offrande des séparés et divorcés fidèles, et leur donnera en retour les grâces dont ils ont besoin pour vivre leurs épreuves et persévérer dans leur fidélité.

L'action de grâce

Même si cela leur est difficile au début, l'Église les invite maintenant à entrer dans son action de grâce au Père pour la merveille de notre salut.

Plus ils méditeront sur l'immense amour de Jésus qui a tant souffert pour nous, et plus ils entreront en communion avec lui, alors plus ils recevront de lui la paix du cœur, si bien que peu à peu leur fardeau deviendra moins lourd.

L'Esprit Saint, grâce au don de science, leur permettra de réaliser combien le Christ, comme dans le texte « pas sur le sable », était tout à côté d'eux durant leur épreuve, et combien la Providence divine les accompagne au jour le jour. Ils pourront en rendre grâce à Dieu.

Ils apprendront aussi à relire leur histoire avec un certain recul, sachant reconnaître tout ce qu'ils ont vécu de bon avec leur conjoint, et en rendre grâce à Dieu.

Ressasser le négatif attristé et désespère (c'est le tentateur qui nous y pousse !). Le meilleur remède c'est de se remémorer les bons événements du passé et d'en rendre grâce, comme font souvent les psaumes – par exemple le psaume 77(76) -.

La consécration

Il convient de relire ici les textes de saint Jean-Paul II mettant en lumière combien le mystère célébré au cœur de l'Eucharistie est celui du Christ Époux scellant dans son sang l'Alliance nouvelle et éternelle, dont le mariage est le sacrement (cf. FC 57 cité au point 1). Dans l'optique des catholiques séparés et divorcés fidèles, je voudrais souligner combien est alors présent le *jusqu'au bout de l'amour* (Jn 13,1) qui prend la forme du pardon en vue de la réconciliation et du renouvellement de l'alliance. (Cf. *Vivre le sacrement de l'Alliance* IV)

Cela commence dès la préface : « Père, ton Esprit travaille au cœur des hommes, et les ennemis enfin se parlent, les adversaires se tendent la main. (...) Oui, c'est à toi, Seigneur, que nous le devons, si le désir de s'entendre l'emporte sur la guerre, si la soif de vengeance fait place au *pardon*, et si l'amour triomphe de la haine. » (Préface de la 2^{ème} prière eucharistique pour la réconciliation.)

La prière de consécration du vin actualise tout ce mystère : « À la fin de ce dernier repas, sachant qu'il allait tout *réconcilier* en lui par le sang de sa croix, Jésus prit la coupe remplie de vin, il te rendit grâce encore, Père, et la fit passer à ses amis en leur disant : « Prenez et buvez en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de *l'Alliance nouvelle et éternelle*, qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés ». » (Prière eucharistique pour la réconciliation I.)

L'Eucharistie actualise la présence du Christ Époux qui donne sa vie pour nous pardonner nos péchés, nous réconcilier avec le Père, et nous faire entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle. Comme le mariage est le sacrement de ce mystère, les catholiques séparés et divorcés fidèles peuvent alors, par Jésus, avec lui et en lui, pardonner à leur conjoint en vue de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale.

L'Esprit Saint, invoqué dans la seconde épiclese, leur en donne la grâce : « Regarde avec amour, Père très bon, ceux que tu attires vers toi, leur donnant de communier à l'unique sacrifice du Christ : qu'ils deviennent ensemble, par la force de l'Esprit, le corps de ton Fils ressuscité en qui sont abolies toutes les divisions. » (Ibid.) Oui, même si leur couple est humainement divisé, les catholiques séparés et divorcés fidèles, dans la foi, ont la certitude qu'il reste uni en Jésus, et le pardon qu'ils donnent à leur conjoint fait vivre leur petite église domestique qui subsiste dans le Christ.

Le Notre Père

L'appel au pardon est explicite dans le Notre Père. Pour les catholiques séparés et divorcés, il est même si exigeant que beaucoup, au début, n'arrivent plus à dire cette phrase : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. » Ils peuvent alors dire : « Pardonne-moi mes offenses et donne-moi la grâce de pardonner au conjoint qui m'a offensé », jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de réciter la prière telle que Jésus nous l'a apprise. Ceux qui y sont parvenus imaginent même, en récitant la prière, qu'ils tiennent la main de leur conjoint, et ils vivent dans leur cœur ce que leurs lèvres proclament.

Le geste de paix

Durant le rite de la paix, des séparés et divorcés fidèles commencent par donner, dans leur cœur, la paix à leur conjoint, en attendant de pouvoir le faire de vive voix.

Ils en ont parfois l'occasion, quand ils se retrouvent à une même célébration eucharistique, par exemple au mariage d'un de leurs enfants, au baptême d'un de leurs petits-enfants, ou aux obsèques d'un de leurs proches. Voici comment une femme a vécu le rite de la paix dans une de ces situations :

« Onze ans après notre séparation, lorsque mon mari a fait l'effort d'assister au mariage de notre dernière fille, et qu'il y est venu avec l'enfant qu'il a eu de l'autre femme, cela m'a été très pénible. Puis j'ai réalisé qu'il lui avait fallu, à lui aussi, beaucoup de courage pour faire cette démarche. Le baiser de paix que j'ai pu lui donner était un vrai baiser de paix, du moins de ma part. » (Marie-José)

La communion

Dans la communion, c'est Jésus, l'Époux qui a aimé l'Église d'un amour parfait, l'Époux éternellement fidèle à son Épouse malgré ses infidélités, qui vient avec joie dans le corps et dans le cœur des catholiques séparés et divorcés fidèles. Ils ont choisi d'aller comme lui jusqu'au bout de l'amour et de rester fidèles à l'infidèle ; par son amour il vient les renouveler dans la grâce de leur sacrement du mariage.

Il leur donne ou redonne la **grâce du pardon**. Claudine en témoigne : « Durant une session à Paray-le-Monial, une sœur du Renouveau, inspirée par l'Esprit, m'a dit une parole qui m'a percé le cœur : « C'est la rancune que tu as contre ton mari qui te sépare de Dieu. » Alors, moi qui ne savais pas prier, j'ai demandé à haute voix au Seigneur la grâce de pouvoir pardonner à mon mari, car humainement il m'était impossible de le faire. J'ai couru me confesser, alors que je ne m'étais pas approchée du sacrement de Réconciliation depuis des années. Puis j'ai communié dans la Basilique. Retournée à ma place, au moment où le Corps (et donc le Cœur) de Jésus me touchait, j'ai senti dans une grande douceur que ma haine fondait, et que je pouvais enfin pardonner à mon mari. »

Oui Jésus par sa passion, sa mort et sa résurrection, a brisé « le mur de la haine ». « Ainsi, à partir des deux, (...), il a voulu créer en lui un seul Homme nouveau en faisant la paix, et réconcilier avec Dieu les uns et les autres en un seul corps par le moyen de la croix ; en sa personne, il a tué la haine. » (Ép 2,15b-16). Ce texte, que saint Paul applique aux juifs et aux païens, dit clairement ce qui se passe pour les époux séparés ou divorcés dès lors qu'ils vivent la grâce du pardon. Certains imaginent qu'en communiant ils reçoivent un baiser nuptial de leur conjoint.

En outre, dans la communion, par l'Esprit Saint, Jésus répand dans le cœur des catholiques séparés ou divorcés fidèles **la charité conjugale** ; « celle-ci est la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre. » (FC 13) Ils peuvent alors aimer leur conjoint non pas d'un amour affectif, mais de l'amour même du Christ. Et l'on peut affirmer qu'en retour, alors qu'ils sont sevrés de l'amour affectif de leur conjoint, Jésus, au nom de celui-ci, leur donne un amour plus grand, plus fort, l'amour qui seul peut combler, et qui s'épanouira dans la vie éternelle.

Quelquefois Jésus le fait de façon sensible ; mais le plus souvent ils ne sentent rien. C'est dans la foi qu'ils vivent cette réalité, et elle leur procure une paix profonde.

Alors **leur unité**, réalisée le jour du mariage, est confirmée en Jésus. Un jour Anne-Marie la cofondatrice de la communion Notre-Dame de l'Alliance, disait à son père spirituel : « Sur ce thème de l'unité réalisée dans le Christ, on peut dire qu'à chaque fois que l'on reçoit Jésus dans l'Eucharistie, de nouveau on reçoit son conjoint, que Jésus nous le redonne. » Elle le croyait intensément, et le Père Guillaume l'a confirmé : « Chaque fois que vous communiez, vous renouez votre mariage, vous scellez ce mariage dans le Christ, dans la fidélité de Jésus. Les choses se passent à une telle profondeur que nous ne le voyons pas, mais elles se font ! »

Benoît XVI exprime cette réalité en termes plus théologiques : « L'Eucharistie fortifie d'une manière inépuisable l'unité et l'amour indissoluble de tout mariage chrétien. En lui, en vertu du sacrement, le lien conjugal est intrinsèquement relié à l'unité eucharistique entre le Christ époux et l'Église épouse (cf. *Ep 5*, 31-32.) (*Sacramentum Caritatis* 27)

La communion au Corps du Christ est un moment si essentiel pour confirmer l'unité des époux séparés ou divorcés, que c'est aussitôt après que les membres de la communion Notre-Dame de l'Alliance renouvellent solennellement leur oui à leur conjoint, durant leur retraite annuelle et le jour de leur anniversaire de mariage.

Après avoir relu la Parole de Dieu en Osée 2,16-22, et le psaume 88, ils renouvellent l'engagement de leur mariage au moyen de cette prière toute simple :

« Père éternellement fidèle, il y a ... ans, N. et moi avons scellé librement devant toi, en Jésus, une alliance dont tu as fait le sacrement de l'Alliance nouvelle et éternelle entre le Christ et l'Église.

« Depuis, nous nous sommes séparés.

« Mais je crois que notre unité demeure en Jésus. Je te redis ma volonté de rester fidèle à mon époux (épouse) en vue de notre réconciliation, et je te prie, en ce jour, de renouveler par ton Esprit mon amour pour lui (elle). Amen ! »

Suit un chant à l'Esprit Saint.

Cette démarche est toute simple, mais elle a un retentissement très profond en ceux qui la vivent : beaucoup en témoignent. (Cf. *Le renouvellement du oui au conjoint*, sur mon site à l'onglet DIVORCÉS)

Certains catholiques séparés ou divorcés, connaissant l'impossibilité pour les divorcés remariés de communier, ont préféré l'Eucharistie au remariage.

Par exemple Babeth : « Depuis mon enfance, l'Eucharistie me fascine. C'est le besoin de ce sacrement qui m'a éloignée de certaines tentations, et ma fidélité au sacrement du mariage est en grande partie due à mon désir de communion au Corps et au Sang du Christ. »

Ou encore Wanda. J'aurais aimé citer intégralement son témoignage. Je retiens ici simplement un passage : ayant eu l'opportunité de « refaire sa vie » avec un homme qu'elle aimait - mais cela la mettait mal à l'aise - elle a finalement choisi Jésus Eucharistie :

« Il m'était impossible de vivre sans Jésus. (...) Pour moi Jésus était *le Vivant* présent près de moi ; j'avais besoin de la nourriture qu'il me donnait dans son Corps et dans son Sang. (...) Tout à coup je compris que c'était ce Corps Sacré qui était *ma vie, mon essentiel*. Lui seul pouvait faire pencher la balance de la décision que j'avais à prendre.

« Certes, ce ne fut pas facile. Je savais que, si je me remariais, je ne pourrais plus communier. (...) Alors je pris ma décision : j'écrivis ma lettre de rupture. (...) Ce renoncement ne fut pas si facile qu'il paraît peut-être dans ces lignes. Mais que de grâces m'ont été données par la suite ! Il m'est impossible de vous les dire toutes. Vous dire la joie de mon mari (remarié), je ne le peux non plus. Mais ce que je peux vous dire, c'est que je ne l'ai jamais regretté ! (...)

« L'Eucharistie est vraiment *le chemin, la vérité et la vie* (Jn 14,6). » Ce magnifique témoignage se trouve dans mon premier livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance*, p. 141 à 144 (sur mon site à l'onglet DIVORCÉS).

Jésus veut être aimé en premier, être préféré à toutes les affections humaines (cf. Mt 10,37-38) ; mais en retour il bénit abondamment les époux qui restent fidèles à leur conjoint.

L'envoi

L'envoi est une invitation à témoigner des merveilles de Dieu, particulièrement de celles vécues dans l'Eucharistie. À priori on pourrait être tenté de penser que les catholiques séparés ou divorcés sont mal placés pour la mission ; en effet le divorce est un échec humain et est en contradiction avec l'appel du Christ à l'unité et à la fidélité au sein de la cellule familiale.

Mais ceux qui ne se remarient pas, comme le demandent le Christ et l'Église, deviennent témoins que l'amour, en Jésus, est plus fort que l'échec humain ; que le mariage valide n'est pas détruit par la séparation ou le divorce ; que le pardon est possible avec la grâce de Dieu, et qu'il ouvre à l'espérance d'une réconciliation.

Les catholiques séparés et divorcés, nourris de l'Eucharistie, puisent dans ce sacrement la grâce de la fidélité. En effet, écrit Benoît XVI, « si l'Eucharistie exprime le caractère irréversible de l'amour de Dieu pour son Église dans le Christ, on comprend pourquoi elle implique, en relation au sacrement du Mariage, **l'indissolubilité** à laquelle tout véritable amour ne peut qu'aspirer. (Cf. CEC n° 1640) »

Bien plus, ils deviennent ainsi humblement prophètes de l'indéfectible fidélité de Dieu à son peuple, du Christ à son Église.

Au huitième siècle avant Jésus-Christ, Dieu a demandé à Osée d'épouser une femme qui lui a donné trois enfants. Mais son épouse est partie se livrer à la prostitution, comme le peuple d'Israël qui se détournait de Dieu pour adorer les idoles (Os 1,2). Alors Dieu a commandé à Osée : « *Va de nouveau, aime une femme aimée d'un compagnon et qui commet l'adultère. Car tel est l'amour du Seigneur pour les fils d'Israël, eux qui se tournent vers d'autres dieux.* » (Os 3,1) Osée fit ce que le Seigneur lui avait commandé. Par sa fidélité à son épouse infidèle il est devenu le prophète de la fidélité éternelle de Dieu à son peuple pécheur.

Les catholiques séparés et divorcés qui restent fidèles à leur conjoint adultère poursuivent aujourd'hui la mission prophétique d'Osée. Le Père Denis Sonnet a affirmé : « Il n'y a personne qui soit plus signe de la fidélité de Dieu qu'un divorcé fidèle. »

Et saint Jean-Paul II leur rend hommage : « Il faut reconnaître le prix du témoignage des époux abandonnés par leur conjoint qui, grâce à leur foi et à leur espérance chrétiennes, n'ont pas contracté une nouvelle union : ils rendent ainsi un authentique témoignage de fidélité dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin. C'est pourquoi les pasteurs et les fidèles de l'Église doivent les encourager et les aider à persévérer dans ce sens. » (FC 20)

Paul SALAÜN

www.paul-salaun-misericorde.com